

Année 1749.

Tous les habitans de Primarette ont persévéré dans la folle croyance que le curé avait donné permission aux loups garoux de dévorer les enfans jusque là, qu'ils en députèrent deux pour en porter plainte à Montseigneur L'archevêque qui écrivit au curé de l'informer plus particulièrement de ce désastre ce qu'ayant fait, les deux députés passèrent dans l'esprit du prélat pour des malicieux et insensés, condamnés à demander pardon au Curé publiquement à la seconde fête de Pâques en présence de toute la Paroisse.

Le quinze may, jour de l'Ascension, on alla en procession au bois Maret pour bénir la Croix dite de Bon Rencontre qu'on planta près de la maison d'Estienne Goubet et ont fit l'exorcisme contre les loups et autres bêtes féroces qui dévoraient les enfans. De là, on revint par le bois pour bénir la Croix que Guillaume Peiron, le tuillier, avait planté près de sa maison à l'entrée du bois, lieu dit chemin des Molets. On a nommé cette croix la croix de Saint Vincent.

---